



**ACADÉMIE
DE NANCY-METZ**

Liberté
Égalité
Fraternité

**DSDEN 54
Service des Etablissements et des Elèves**

Service des Etablissements et des Elèves
S2E

Bureau de la Vie scolaire

1^{er} et 2nd degrés

Affaire suivie par :

Christine MARCHAL

Gestionnaire

Tél : 03.83.93.56.21

Mél : christine.marchal3@ac-nancy-metz.fr

9 rue des Brice

Rond-Point Marguerite de Lorraine

CS 30013

54035 NANCY CEDEX

Nancy, le 17/09/2024

Le recteur de la région académique Grand-Est

Recteur de l'Académie de Nancy-Metz

Chancelier des Universités

à

Mesdames et Messieurs les inspectrices et inspecteurs
de l'éducation nationale de Meurthe-et-Moselle

Objet : Opération « Le Parlement des Enfants », 28^{ème} édition – Année 2024-2025

Références : Note conjointe Assemblée Nationale et Ministère de l'Education nationale et de la jeunesse
du 26/07/2024

J'ai l'honneur de vous informer que la 28^{ème} édition du Parlement des enfants est lancée.

Le Parlement des enfants est une opération organisée par l'Assemblée nationale et le ministère de l'Education nationale et de la jeunesse ouverte aux élèves de CM2 et aux élèves de 6^{ème}. Pour cette nouvelle édition, il est prévu la participation de **deux classes par circonscription électorale : une de CM2 et une de 6^{ème}**.

Les élèves sont invités à rédiger, sous la conduite de leur enseignant(e) qui les accompagne dans cette réflexion, une proposition de loi sur la protection des océans.

Le thème de l'édition 2024-2025 pour les élèves de CM2 est le suivant :

« La lutte contre la pollution des océans »

Toutes les classes de CM2 des écoles publiques et privées sous contrat peuvent se porter candidates, y compris les classes à plusieurs niveaux comportant un CM2. Peuvent également se porter candidates les unités d'enseignement des établissements médico-sociaux, dès lors que les élèves participant sont de niveau CM2.

Il est prévu la participation d'une classe de CM2 par circonscription électorale soit 6 classes pour la Meurthe-et-Moselle. Vous trouverez ci-joint un tableau mentionnant la circonscription et le député par école.

En conséquence, je vous remercie de bien vouloir, dès à présent, faire appel à candidature pour cette opération auprès des écoles de votre circonscription.

.../...

Dans un premier temps, le dossier de candidature ci-joint sera à transmettre par mail à l'adresse suivante : christine.marchal3@ac-nancy-metz.fr, **revêtu de votre avis motivé, pour le vendredi 18 octobre 2024, dernier délai.**

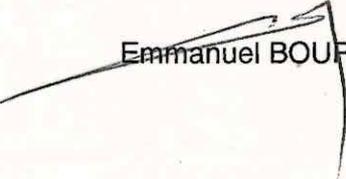
Les informations relatives au "Parlement des Enfants" 2024-2025 sont accessibles sur la page éducol à l'adresse suivante <https://eduscol.education.fr/parlementdesenfants> ainsi que sur le site officiel <http://www.parlementdesenfants.fr/>

Vous trouverez ci-joint le règlement de l'opération édition 2024-2025.

Enfin, je vous précise que dans le cas où aucune classe ne se serait portée candidate dans une circonscription électorale, il vous appartiendrait d'en désigner une.

Je vous remercie de votre collaboration et de votre attention sur ce dossier.

Pour le Recteur,
et par délégation,
le Directeur académique
des services de l'éducation nationale de
Meurthe-et-Moselle


Emmanuel BOUREL